Rapport 2021

Application du règlement de gestion contractuelle

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’article 938.1.2 du Code Municipal, oblige les municipalités à produire un rapport annuel portant sur l’application de leur Règlement sur la gestion contractuelle. Cet article prévoit que ce rapport soit déposé lors d’une séance du conseil

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le règlement no. 2019-315 sur la gestion contractuelle a été adopté le 10 juin 2019, suite aux nouvelles mesures dictées du Ministère et à la modification du seuil décrété par le ministre des contrats pouvant être conclus de gré à gré.

Au cours de l’année 2021, la Municipalité de Saint-Romain a procédé à des appels d’offres sur SEAO :

* Achat d’une niveleuse usagée : Brandt Tractor Ltd, achat effectué 304 569 $;
* Fourniture de matériaux granulaires 2021-2022 : M. Labrecque Inc. contrat estimé à 170 000 $;
* Réfection de la toiture de l’église : Annulé car plus coûteux que prévu

Au cours de l’année 2021, la Municipalité de Saint-Romain a procédé à des appels d’offres sur invitation :

* Abat poussière : Somavrac 99 132 litres calcium liquide 35%, 36 323$;
* Remplacement du système de chauffage à l’église : Air confort Dodier Inc. 2 fournaises au propane, 28 709$; ;
* Réparation de la toiture de l’hôtel de ville : Rénovation Steve Breton Inc, 6 693$;
* Achat d’appareils exerciseurs pour parc des aînés; Équipements récréatifs Jambette : 26 472$;

Au cours de l’année 2021, la Municipalité de Saint-Romain a procédé à des contrats de gré à gré :

* Assurances Northbridge 32 203$;
* Vérification externe, états financiers : Raymond, Chabot, Grant, Thornton : 21 690$;
* Achat de 50 compteurs d’eau : Les compteurs Leconte 10 929$;
* Remplacement des compteurs : Plomberie L.C. 2 239$;
* Technicien pour support technique et informatique (achat de 2 portables) C.T. Matic 4 998$;
* Paysagement enseigne lumineuse et entretien paysager : Muroc 3 596$;
* Aviseurs légaux (avocats) : Cain Lamarre 3 978$;
* License pour gestion municipale (support et formation) : Infotech 11 665$;
* Travaux de voirie :

 Balayage des rues : Les Services Classiques 2 782$,

Balayage des trottoirs : Marc Isabel 2 000$;

Entretien reprofilage de fossé et autre : Excavation Ménard 52 078$

Chaque contrat a été octroyé dans le respect du Règlement sur la gestion contractuelle no. 2019-315, dont copie est disponible sur le site web de la municipalité [www.st-romain.ca](http://www.st-romain.ca)

Rapport déposé lors de la séance ordinaire du 14 février 2022

Nicole Chicoine

Directrice générale et greffière-trésorière